

ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE MORSANG SUR ORGE

En Mairie, rue Jean Raynal - 91390 - Morsang sur Orge
SIRET : 31520088100011



RAPPORT FINANCIER 2024 - 2025

Les comptes de la saison 2024 2025 sont positifs avec un solde excédentaire de 10 997 €, grâce notamment au nombre d'adhésions qui a augmenté de 10 % par rapport à la saison précédente.

COMPTE DE RESULTAT

CHARGES	2024-2025	2023-2024	PRODUITS	2024-2025	2023-2024
Achats	1 009	730	<i>Cotisations</i>	83 251	70 102
Matériels et équipements	449	517			
Services extérieurs	39	52	<i>Ventes et prestations</i>		
Assurances	39	52			
Autres services extérieurs	6 050	7 098	<i>Subventions d'exploitation</i>	3 550	3 497
Animateurs extérieurs	4 937	3 317	État	1 000	1 500
Publicité, publications			Département	1 800	1 397
Déplacements, missions et réceptions	811	3 436	Commune de Morsang	600	600
Frais postaux et télécommunication	52	37	FFEPGV	150	
Services bancaires	249	309	<i>Autres produits de gestion courante</i>	0	2 076
			Particip des adhérents aux frais d'AG		
Impôts et taxes	818	759			
Impôts et taxes sur rémunérations	818	759			
Charges de personnel	61 768	61 374			
Rémunération du personnel	49 193	47 801			
Charges sociales	12 575	12 455			
Autres charges de personnel		1 118			
Autres charges de gestion courante	1 346	1 509			
Redevances et licences	616	1 204			
Aides versées	730	304			
Autres		1			
Dotations aux provisions	8 253		<i>Reprises sur provisions</i>		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	79 283	71 523	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	86 801	75 675
Charges financières			<i>Produits financiers</i>	3 478	1 636
Charges exceptionnelles			<i>Produits exceptionnels</i>		
TOTAL DES CHARGES	79 283	71 523	TOTAL DES PRODUITS	90 280	77 311
RESULTAT DE L'EXERCICE	10 997	5 788			
TOTAL	90 280	77 311	TOTAL	90 280	77 311

Emploi des contributions volontaires	2024-2025	2023-2024	Contributions volontaires en nature	2024-2025	2023-2024
Personnes bénévoles	18 828	20 443	Bénévolat	18 828	20 443
Mise à disposition gratuite de biens	45 115	38 573	Gymnases	45 115	38 573

BILAN au 31/08/2025

ACTIF	2024-2025	2023-2024	PASSIF	2024-2025	2023-2024
Comptes à terme	60 000	60 000	<i>Fonds propres</i>	80 418	69 421
Disponibilités	31 160	15 826	Fonds propres sans droit de reprise	26 502	26 502
Livret A	30 900	15 400	Autres réserves	42 919	37 131
Compte courant	212	302	Résultat de l'exercice	10 997	5 788
Caisse	48	125	<i>Provisions pour charges</i>	8 253	
Produits à recevoir	2 331		<i>Dettes</i>	3 320	3 605
Intérêts courus	2 331		Adhérents crébiteurs	70	
Charges constatées d'avance			URSSAF	3 320	3 535
TOTAL	93 491	75 826	<i>Produits constatés d'avance</i>	1 500	2 800
			TOTAL	93 491	75 826

Le compte de résultat 2024-2025

Les comptes de la saison se soldent par un excédent de 10 997 €.

Les produits

Le total des produits représente 90 279 € en hausse de 17 % comparés à la saison précédente.

Les cotisations nettes reçues s'élèvent à 83 251 € après reversement des licences fédérales (19 170 €) ; elles constituent l'essentiel des produits de l'association soit 92 %.

La hausse des cotisations (+19 %) est due à la progression du nombre d'adhésions (666 en 24-25 après 608 en 23-24) et à l'augmentation du tarif (+10 €) votée en assemblée générale 2023.

Les subventions représentent 3 550 € et restent relativement stables comparées à la saison précédente.

Les produits financiers (3 477 €) correspondent aux intérêts du livret A et des comptes à terme souscrits auprès de la Caisse d'épargne.

Les charges

Les charges, hors provisions, s'élèvent à 71 030 €, stables comparées à la saison précédente.

Les coûts d'animation (67 523 € +3%) représentent l'essentiel des dépenses (95 %), elles se répartissent entre les 8 animateurs salariés (62 586 €) et les 3 animateurs indépendants (4 937 €).

Le nombre d'heures d'activité sur l'année reste stable à 1 410 h.

Les autres charges liées à l'activité sportive proprement dite représentent moins de 2 % des dépenses. Elles correspondent à l'achat d'équipements (449 €) et aux aides apportées à l'équipe « Courir Sport Santé » (730 €).

Les coûts de gestion de l'association s'élèvent à 2 329 € soit 7 % du total des dépenses.

Les frais de l'assemblée générale du 13/10/24 ont été pris en charge par l'association pour 811 €.

Les autres frais de fonctionnement (1 517 €) correspondent aux coûts des assurances, des frais bancaires, des frais postaux, des fournitures, des redevances diverses et à l'achat des nouveaux badges qui sont dorénavant réutilisables plusieurs saisons.

Des provisions ont été constituées par prudence pour répondre aux charges potentielles à venir :

- 7 000 € en prévision de la réduction exceptionnelle de 15 € accordée aux adhérents qui renouvelleraient leur adhésion pour la saison 2025-2026 ;
- 694 € concernent un différend avec le "Service de santé au travail" à propos du calcul de la cotisation annuelle ;
- 559 € correspondent à l'impôt à venir sur les intérêts des comptes à terme.

Les contributions volontaires en nature

Ces éléments permettent d'évaluer les apports gratuits dont bénéficie l'association ; ils ne modifient pas le résultat comptable obtenu à partir des éléments précédents.

Les heures de bénévolat apportées par les 6 membres du bureau représentent 1 100 heures de travail soit 0,7 « équivalent temps plein ». Ces heures sont valorisées sur la base de 1,25 SMIC.

Les salles de gymnases ont été mises à disposition par la commune de Morsang sur Orge pendant 1 289 h.

Ces heures sont valorisées sur la base de 35 €/h.

Le bilan au 31/08/2025

Les fonds propres de l'association ont augmenté de **10 997 €**.

Le passif

À la clôture, les ressources s'élèvent à 93 491 €, en hausse de 23 %.

Les fonds propres représentent 80 418 €, ils sont hérités des années précédentes pour 69 421 € auxquels s'ajoutera l'excédent de la saison de 10 997 €.

Les provisions (8 253 €) répondent aux charges potentielles à venir. cf. supra

Les dettes (3 320 €) correspondent aux cotisations sociales dues à l'URSSAF au titre des salaires versés en juillet et août 2025.

Les « Produits constatés d'avance » (1 500 €) représentent les subventions encaissées en juillet 2025 et destinées à la saison prochaine 2025-2026.

L'actif

Les ressources (93 491 €) sont toutes détenues sous formes d'actifs financiers.

Les comptes à terme (60 000 €) ont été souscrits pour une durée de trois ans au taux de 2,6 %, ce qui protège la trésorerie des baisses des taux d'intérêt jusqu'à leur échéance en mars 2027.

Les intérêts courus (2 330 € avant impôt) seront perçus à l'échéance des comptes à terme.

Le livret A « association » (30 900 €) reçoit les cotisations en début de saison puis il est prélevé chaque mois selon les besoins, essentiellement pour rémunérer les animateurs.

Son taux d'intérêt a été réduit de 3 % à 2,4 % en février 2025 puis à 1,7% en août 2025.

Les autres disponibilités : le compte courant (212 €) et la caisse (48 €) sont réduits au strict minimum.

Conclusion

Les comptes de la saison 2024-2025 sont satisfaisants ; les adhésions en hausse de 10 % alliées à une bonne maîtrise des charges ont permis de consolider les fonds propres à un niveau équivalent à 13 mois de fonctionnement.

Comptes prévisionnels 2025-2026

Vu le nombre d'adhésions (688 au 20/11/2025),

dans l'hypothèse d'une stabilité du nombre d'heures d'activité

et d'une reconduction de la réduction de cotisation en 2026-2027 :

- les cotisations approcheraient 81 000 €, les subventions 3 100 € et les produits financiers 2 700 € ;
- les charges d'animation ou liées à l'activité sportive seraient de 71 600 € ;
- les charges dues au fonctionnement de l'association et autres représenteraient 4 600 € ;
- le résultat prévisionnel serait positif, approchant 10 000 €.**

Rapport financier 2024-2025 présenté à l'assemblée générale
le 5/12/2025 par Gilles MAURICE - Trésorier

